

Le 18 décembre 2014

Procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 décembre 2014 de la Municipalité Paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes, tenue au 830, rue Principale à Notre-Dame-de-Lourdes, le dix-huitième jour de décembre deux mille quatorze à dix-neuf heures.

Sont présents:

M. Jocelyn Bédard, maire  
M. Donald Laliberté, conseiller siège no 1  
M. Jean-François Carrier, conseiller siège no 2 (ABSENT)  
M. Denis Blier, conseiller siège no 3  
Mme Sophie Samson, conseillère siège no 4  
M. Pascal Brulé, conseiller siège no 5  
M. Yves Payette, conseiller siège no 6

ORDRE DU JOUR

- 1.0 Ouverture de la session régulière
  - 1.1 Mot de bienvenue
- 2.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3.0 Adoption du budget pour l'année 2015
- 4.0 Questions de l'assemblée
- 5.0 Levée de la séance

---

Formant quorum, sous la présidence de Monsieur le maire Jocelyn Bédard, Madame Danielle Bédard fait fonction de secrétaire.

R14-12-207  
Ordre du jour

Il est proposé par Monsieur Donald Laliberté et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit accepté tel que lu.

ADOPTÉE

Il est proposé par Madame Sophie Samson et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le budget pour l'année financière 2014 présenté comme suit:

R14-12-208  
Adoption du  
budget

**BUDGET 2015**

**RECETTES:**

Taxes	729 719 \$
Paiement tenant lieu de taxes	4 000 \$
Transferts	326 956 \$
Services rendus	2 895 \$
Imposition de droits	3 000 \$
Amendes et pénalités	2 500 \$
Intérêts	4 000 \$
Conciliation à des fins fiscales (amortissement)	113 508 \$
Surplus 2014 affecté	54 191
<b>TOTAL:</b>	<b>1 240 769 \$</b>

Le 18 décembre 2014

**DÉPENSES:**

Administration générale	286 719 \$
Sécurité publique	122 758 \$
Transport	448 523 \$
Hygiène du milieu	71 790 \$
Aménagement, urbanisme et développement	49 016 \$
Loisirs et cultures	84 680 \$
Frais de financement	25 575 \$
Amortissement des immobilisations	113 508 \$
Remboursement dette à long terme	38 200 \$

**TOTAL: 1 240 769 \$**

ADOPTÉE

Questions de l'assemblée :

Aucune question.

R14-12-209  
Levée de la  
séance

Il est proposé par Monsieur Denis Blier et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée à 19h05.

ADOPTÉE

\_\_\_\_\_  
MAIRE

\_\_\_\_\_  
Directrice générale/secrétaire-trésorière

Je, Jocelyn Bédard, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.

\_\_\_\_\_  
Initiales